Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 23, 10 juin 2005

ARC 2005

Jeff Hipfner : gestionnaire de l'année

Page 3

BBQ à Fort Smith

Page 3

En finir avec la TPS

Page 6

Championnat territorial d'athlétisme

De belles performances

Ils étaient nombreux les jeunes francophones qui ont offerts de belles performances lors des compétitions d'athlétisme .

Pages 8 et 9

Diane Boudreau

La *shop* redémarre

Page 12

Sommaire



Alain Bessette

Connor Goudreau, de l'École Boréale de Hay River, met toute son énergie dans ce lancer de la balle lors des Championnats territoriaux d'athlétisme, le 2 juin dernier.

Gala de l'ARC

L'Ouest et les Territoires se démarquent

Étienne Alary

Diversité aura été le mot d'ordre du 14e Gala de l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada qui s'est déroulé devant une soixantaine de personnes, le 4 juin dernier à Ottawa. En effet, neuf radios seront reparties de cette soirée avec l'un ou l'autre des 11 prix décernés au cours de la soirée. Dans les faits, une seule radio communautaire aura réussi à se distinguer à deux reprises : CKJM. La Coopérative Radio Chéticamps Ltée a ainsi mis la main sur les prix Employé émérite, décerné à Angus Lefort, et Meilleur message d'auto-promotion.

En terme de nombre, ce sont les radios en provenance de l'Ouest et des Territoires qui sont repartis avec le plus grande nombre de prix, soit quatre. Dans un premier temps, Benoît Laplante de la Société radio communautaire de Victoria (Colombie-Britannique) s'est vu attribuer le prix Intervenant communautaire de l'année.

Pour sa part, les efforts de Jeff Hipfner de Radio Taïga (Territoires du Nord-Ouest) ont été récompensés alors que le président du comité exécutif s'est vu octroyer le prix de Gestionnaire de l'année; un prix décerné au bénévole qui a contribué à cultiver une mentalité d'affaires dans la gestion de la radio (lire article en page 3).

Envol 91 (CKXL) du Manitoba a elle aussi remporté un prix alors que cette radio communautaire a reçu le prix RFA pour la qualité et la diversité de ses contributions radiophoniques au Réseau francophone d'Amérique.

Finalement, Radio Iqualuit (Nunavut) a aussi été récompensée alors qu'Isabelle Gaudreault a reçu le prix Communicatrice de l'année.

Cinq autres prix

Avec trois prix, les radios communautaires du Nouveau-Brunsick n'ont pas été en reste. Radio Péninsule (CKRO) a remporté le prix Entreprise communautaire; Pierre Dumas de Radio Fredericton (CJPN) a reçu le prix Serge Jacob – Bénévole émérite pour sa contribution à l'évolution positive de sa radio; et, Radio Beauséjour (CJSE) est repartie avec le prix du meilleur message publicitaire.

Du côté de l'Ontario, la Radio de

Radio
Suite en page 2



Batiste W. Foisy et Chiara Battaglia

Élections en juillet

Les citoyens de la circonscription du Slave Nord se choisiront un nouveau député le 18 juillet. La campagne électorale partielle durera 28 jours, c'est-à-dire du 20 juin au 18 juillet. Les candidatures pourront être déposées du 20 au 24 juin. Le siège du comté qui regroupe les communautés tlicho de Rae-Edzo, Wha Ti, Wekweti et gameti (Rae Lakes) est vacant depuis le 30 mai. Le député sortant, Henry Zoe, a démissionné, à cette date, citant des raisons personnelles. En avril, Zoe a été reconnu coupable d'accusations de refus d'obtempérer, une effraction criminelle.

Méfiez-vous du carcajou

Il y a un carcajou qui rôde dans les parages de Yellowknife. Il a été aperçu sur la colline Tin Can la semaine dernière. Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles demande aux résidents de Yellowknife de garder leurs chiens en laisse lorsqu'ils se promènent dans cette zone, afin d'éviter les rencontres indésirées. Le ministère ajoute qu'il est illégal d'harceler les animaux sauvages. Pour signaler une observation de carcajou ou d'ours, composez le 873-7184, le 873-2181 pour les urgences.

En avant la musique

Lindon Dwall est un jeune prodige de musique classique. Ce jeune garçon d'origine vietnamienne né a Yellowknife à un talent particulier pour la guitare. En plus de terminer son premier CD, vous pourrez l'écouter le 13 juin a CTV entre 7h et 10h.

Dernière chance pour la lecture

Et pourquoi ne pas faire un peu de ménage et une bonne action ? Le Conseil littéraire des TNO,association à but non lucratif, accepte avec plaisir des livres de tous les genres. Les bouquins seront envoyés aux communautés sans bibliothèques. Renseignements :868-873 9262

Tout un cinéma

Une soirée de documentaires, de discussions et de dépaysement est garantie par le Western Artic Moving Pictures (WAMP) Call from a Coast, le nouveau film du directeur de Rain Wolves sera présenté. Twyla Roscovich,Diane Boudreau et James Watson,seront sur place ! Les projections auront lieuLundi 13 juin, à 19h, au Northern United Place. Contribution volontaire.

Camper en ligne

Le gouvernement met à la disposition des vacanciers de passage aux TNO, ainsi qu'aux ténois qui aiment le camping un nouvel outil. Le site www. campingnwt.ca permet aux campeurs de réserver leurs places et de se renseigner sur les différents parcs de camping du territoire. Notons cependant que pour l'instant il n'est seulement possible de réserver dan trois parcs de camping, le parc Fred Henne, le parc territorial du lac Prelude et le parc territorial du lac Reid, tous trois situés dans la région du Slave nord.

Radio

Suite de la page 1

l'Épinette noire (CINN) a été la seule radio communautaire de cette province à remporter un prix : celui de l'Activité de financement original.

Notons aussi que le prix Méritas, prix décerné à une personne externe, a été attribué à Cynthia Rathwell de Star Choice pour une seconde fois.

La semaine des mines

La tradition continue avec quelques surprises

Événement typique du temps estival, cette semaine pleine de surprises est de retour

Chiara Battaglia

« Quand j'étais petit, La semaine des mines était aussi importante que la Saint-Jean Baptiste, explique Mike Vyadik, un des organisateurs. La petite communauté minière de Con mine, qui s'installa en 1938, était bien organisée. Aujourd'hui plusieurs bâtiments sont abandonnés et attendent une nouvelle vie ! « Dans les années'50, les mines organisaient de gros piques-niques pour tous, il y avait des jeux pour les enfants,des courses » ajoute-t-il. Cette tradition de fête, pour célébrer le revenu principal des TNO, a survécu aux décennies.

Les familles, grands et petits, sont encore au centre des festivités.

Les activités ont débuté le 6 juin, et vont continuer jusqu'au 11 juin. Au programme :des visites guidées, des jeux et une exposition.

Une première

Jeudi 9 juin, le Centre du patrimoine septentrionale Prince-de-Galles a inauguré une exposition de George Hunter, photographe, de ses photos prises dans les mines de Yellowknife pendant les années 50.

« Les mines ont été le fondement même de cette ville, ajoute Mike Byrne, c'est une manière de célébrer cette industrie si importante pour les TNO. »

L'événement est organisé par la Chambre des mines. Avec plus de 200 membres, des compagnies d'exploration, de services, etc. on peut s'attendre à êtres gâtés par les commanditaires.

Le pique-nique qui aura lieu ce samedi est une excellente idée pour passer des moments agréables en famille. Il y aura des jeux, le Prospector challenge, ou des équipes de deux devront faire du canot et construire une tente, le tout le plus rapidement possible, et le puzzle mots-croisés qui permettra de gagner des vols en hélicoptère et d'autres prix.

En ce moment, la Chambre des mines et sans dessous-dessus à cause des préparatifs.

« J'organise cet événement depuis quatre ans, explique Cheryl Wourms, responsable de l'organisation,et nous avons toujours eu du beau temps ! Il y avait plus de 1200 personnes l'année passée, alors il faut s'assurer que tout soit prêt ! » explique-t-elle.

Dans le cadre de la semaine des mines, la *mine rescue compétition* ne peut pas manquer. Ce concours organisé par la Commission des accidents du travail et qui voit des équipes de sauvetage minières s'affronter existe déjà depuis 39 ans ! Cette année, les équipes de Ekati et Diavik vont se confronter, et l'équipe gagnante pourra participer à la compétition annuelle de *mine rescue* qui aura lieu à Fernie, en Colombie-Britannique,en septembre.

« Cette compétition nous permet de nous entraîner fort,explique Alex Clinton, entraîneur pour l'équipe de sauvetage de Ekati,on doit être prêt à tout ! Alex Clinton se retient chanceux, en 15 ans de travail dans les mines, il n'a été confronté qu'à deux feux. « C'est pour cela qu'on a des mesures de sécurité très strictes, pour prévenir les situations d'urgence. » ajoute-t-il. Surveillez les affiches et publicités pour en savoir plus !

ARC 2005

Jeff Hipfner : gestionnaire de l'année

Batiste W. Foisy

Le prix du meilleur gestionnaire de l'Alliance des radios communautaires (ARC) a été décerné à Jeff Hipfner de CIVR Radio Taïga, le 4 juin.

« Ça m'a surpris », confie le grand manitou des techniciens de la radio francophone de Yellowknife, toujours aussi modeste. Il attribue le crédit de ce prix « à tous les bénévoles sans lesquels Radio Taïga ne pourrait pas fonctionner. »

« Sylvie Francoeur a fait beaucoup de travail, Denise Paquette, qui s'occupe de la publicité, aussi », indique celui qui est lui-même un bénévole de la radio.

C'est la directrice générale de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Carmen Moral-Suarez, qui représentait CIVR au gala de l'ARC et qui a accepté le prix, au nom de Jeff Hipfner. « C'est avec beaucoup d'émotion, de fierté et de respect que j'ai reçu le trophée en son nom et en celui des bénévoles de Radio Taïga, grâce à qui j'étais présente à Ottawa. Un prix bien mérité qui récompense les inlassables efforts de Jeff et de son équipe pour notre radio », commente Mme Moral-Suarez.

Questionné sur le caractère ironique de ce prix, remis alors que CIVR n'a plus d'employé depuis un an, Jeff Hipfner demeure réaliste. « Nous sommes capables de maintenir la radio au point où elle est en ce moment. Mais si nous voulons qu'elle évolue, ça va nous prendre un employé. » C'est le gestionnaire de l'année qui le dit.



Visiblement émue, Carmen Moral-Suarez reçoit le prix au nom de Jeff Hipfner



Assemblée

Le gala avait lieu dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de l'organisme qui regroupe des radios communautaires de partout au pays. Carmen Moral-Suarez commente :

« Nouvelle recrue de la francophonie en milieu minoritaire, ce fut pour moi l'occasion de rencontrer les autres joueurs du milieu : Acadiens en grand nombre, Fransaskois, Francontariens, Manitobains, Franco-colombiens, etc., de savourer la diversité des mélodies de notre langue et de mesurer la vitalité de notre communauté franco-canadienne.

« Une vision commune nous anime : les radios communautaires de langue française en milieu minoritaire sont plus, bien plus, que des média : elles sont des outils d'éducation et de développement culturel et communautaire. C'est là le message que l'ARC du Canada et ses membres doivent inlassablement envoyer à leurs partenaires gouvernementaux et aux bailleurs de fonds.

« […] Il est important également de souligner ici le travail de l'Association de la Presse Francophone dont nous avons rencontré à Yellowknife la directrice des communications, Annick Schulz, qui se mobilise efficacement aux côtés de l'ARC du Canada pour défendre auprès des gouvernements les intérêts des radios et journaux francophones en milieu minoritaire. »

Fort Smith

BBQ et session d'information

Il y a eu une session d'information et un BBQ organisés par l'Association des francophones de Fort Smith, le 28 mai dernier. Les participants ont apprécié les informations de la FFT sur les centres scolaires communautaires pendant la réunion.





Ci-haut, quelques-uns des participants au BBQ de l'Association

Ci-contre, nos hôtes, Corinne et Brian Steed

Éditorial

Une solidarité qui fait chaud au cœur

Alain Bessette

Il y a presque un an, jour pour jour, une demi-douzaine de bénévoles se réunissaient à la Maison Laurent-Leroux pour y discuter de l'avenir de la radio. Le contexte : une radio dans une situation financière désastreuse, sans employé à la suite de lamise à pied de la permanente, avec pour seul espoir quelques irréductibles bénévoles déterminés à ce que le projet se poursuive.

Un an plus tard, la radio est dans une situation tout aussi précaire mais il y a quelques lueurs d'espoir.

Il y a toujours un bon bassin de bénévoles à la radio.Pas assez, mais en nombre suffisant pour que celle-ci continue sa programmation. Avis aux intéressés : il y a toujours un besoin de bénévoles, surtout pour les tâches d'encadrement administratif et technique.

Sans crouler sous les publicités, il y a eu au cours de l'année quelques campagnes publicitaires qui ont apporté un influx monétaire bien nécessaire. Pas assez pour se dire « sorti du pétrin », mais assez pour payer certains frais fixes.

De plus, on sait que l'enveloppe budgétaire de Patrimoine canadien destinée aux francophones des TNO sera haussée. Reste maintenant à positionner Radio Taïga dans le processus de distribution de ces fonds. Ce ne sera pas chose facile, car plusieurs organismes fonctionnent déjà avec des budgets réduits, mais ce n'est pas impossible. Personnellement, je me souviens de la période de crise financière à la Garderie Plein Soleil au milieu des années 1990. J'étais alors le représentant de l'AFCY à la table de concertation de Yellowknife. Tant du côté des parents de l'École Allain St-Cyr (c'était l'APFY à cette époque) que de l'AFCY, il était évident qu'une redistribution de l'enveloppe locale s'imposait pour soutenir cette nouvelle institution. En fin de journée, la solidarité avait eu gain de cause et la garderie avait pu survivre. Il faut décidemment que ce scénario se répète.

Le prix remporté par Jeff Hipfner lors de l'AGA de l'ARC (article en page 3) illustre une autre réalité. Il y a d'autres radios communautaires au pays, et elles sont de tout cœur derrière les efforts de bénévoles de Radio Taïga qui ont réussi le tour de force de maintenir pendant un an notre radio locale. Félicitations à Jeff et à l'ensemble des bénévoles!

Un vieux rêves refait surface

Une garderie francophone à Hay River ?

Batiste W. Foisy

L'idée recommence à germer à Hay River : mettre en place une garderie francophone pour les jeunes enfants d'ayants droit du Hub.

À la dernière réunion du conseil d'administration de l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR), il a été résolu de consulter la communauté pour savoir si l'intérêt de mettre en place une telle institution est réel. « Nous voulons faire un sondage auprès des parents, afin de voir la demande », confirme le président de l'AFCHR, Michael St-John.

Les résultats de cette enquête pourraient être disponibles dès la fin juin, estime-t-il. Il ajoute cependant que si les résultats tardaient, il faudra alors attendre en septembre, étant donné que beaucoup de personnes quittent la communauté durant la saison estivale.

Michael St-John précise que, selon les estimations de l'AFCHR, la taille de la communauté justifie amplement l'implantation d'une garderie francophone. « Les chiffres sont là », dit-il.

Selon les évaluations sommaires réalisées par l'AFCHR, il y aurait entre 15 et 20 jeunes enfants en âge de garderie. Cependant, il faut aussi tenir compte des familles dont un des parents reste à la maison pour s'occuper des jeunes.

L'AFCHR souhaite simplement s'assurer qu'une future garderie traduirait effectivement les désirs des francophones de Hay River.

Sans vouloir se prononcer trop vite sur la question, la directrice de l'École Boréale, Lorraine Taillefer, estime que « il y a définitivement un besoin ». Selon, elle une garderie qui offrirait un programme de francisation dès la petite enfance faciliterait la tâche, une fois au niveau scolaire. « Présentement les enfants arrivent et ils parlent anglais. Alors il y a beaucoup de francisation qui doit se faire à la maternelle », dit-elle.

Plan d'action

Ce printemps, la Fédération Franco-Ténoise a commandé un plan d'action pour la petite enfance francophone des TNO. Le plan d'action, rédigé par le consultant indépendant Simon Bérubé, a été remis dernièrement.

Ce plan d'action suggère que, pour un plein épanouissement de la francophonie ténoise, on implante des « centres de la petite enfance » dans chacune des quatre grandes communautés francophones : Inuvik, Yellowknife, Hay River et Fort Smith. En plus du service de garde, ces centres offriraient des services prénataux, ainsi que d'autres services pour les parents et les enfants, une joujouthèque par exemple.

Dans chacune des communautés, le consultant a estimé qu'il y avait assez de jeunes enfants francophones pour justifier de tels centres.

EXAMEN ANNUEL DE LA COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

FRANCHEMENT, MONSIEUR MARTIN, JE N'AI PAS DE FÉLICITATIONS À VOUS FAIRE !

ROT!

POUVOIR XXX

LAVERTE ©APF 657



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey
Journaliste stagiaire : Chiara Battaglia

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Quand la politique s'emmêle!



par Geneviéve Harvey

On pourra dire qu'on y aura goûté, nous les électeurs, commettants, citoyens, habitants, résidents. Appelez-nous comme vous le voulez, ce n'est pas ça qui nous empêchera d'y avoir goûté.

Ainsi, nous, aux TNO, deux démissions ont été déposées, en même pas un an d'intervalle. Les raisons profondes ayant poussé les députés en question à remettre leur avis sont bien connues de tous, et même si les motifs invoqués publiquement diffèrent des raisons invoquées, et ne trompent personne, l'honneur est sauvé? Pas certaine! La confiance est ébranlée, mais pour combien de temps. Seul l'avenir pourra en témoigner, et encore! Veux-t-on vraiment le savoir?

Et que dire du fédéral? Je n'ai ni les compétences journalistiques ni l'envie citoyenne de vous brosser un portrait complet de tout cet imbroglio, pour ne pas dire cette boîte de Pandore. Pour ceux qui se demandent bien qui est ce Pandore, et ce que c'est exactement, cette boîte, voici une petite explication tirée de mon dictionnaire (rien de tel que de consulter le dictionnaire pour avoir une brève définition de quelque chose qu'on ignore!).

D'abord, dans la mythologie, Pandore, c'est une femme, la première et elle est responsable du mal sur la Terre (tiens, tiens, une autre Ève! Avez-vous remarqué que ce sont toujours les femmes qui sont responsables des grands maux de ce monde?). Donc, je reviens à Pandore. Elle ouvrit le vase où Zeus avait enfermé les misères humaines, d'où sa responsabilité du mal sur la Terre. Dans la boîte, ne resta que l'espérance. Vous voyez un peu. Et Dieu sait (pour ne pas dire Zeus sait) qu'on en parle à Ottawa, par les temps qui courent, de cette fameuse boîte. Si vous écoutez bien les commentaires des journalistes qui commentent ce qui se passe à la Commission Gomery, peu de journées se passent sans que cette expression revienne.

Donc, les Canadiens écoutent avec ébahissement les entourloupettes qu'ils se sont fait passer ces dernières années, pour ne pas dire cette dernière décennie, car ça duré et duré. On ne peut pas dire que les choses se soient passées dans la transparence, pour utiliser un euphémisme! Et on dirait que ça n'a jamais de fin. Vous en avez été témoins comme moi. Chaque soir, devant le petit écran, on apprenait de nouveaux faits qui nous renversaient encore plus que le soir précédent. Et comble de malheur, on n'entendait que le résumé bien court, tous les soirs. Le pauvre juge! Il n'a pas fini de compiler des dizaines de milliers de pages remplies des pires vilenies. Pas évident de résumer tout ça. Son travail est loin d'être terminé. On n'ose à peine imaginer les têtes qui vont tomber suite à tout ça. Le juge a toute notre admiration et toutnotrerespect de pouvoir affronter un tel grabuge dans une relative sérénité. Plus d'un aurait craqué à moins!



Et voici qu'hier, au Québec, un autre drame se joue : l'homme pressenti par plusieurs pour paver la route à l'indépendance donne sa démission, face à un vote de confiance pas acceptable, à son avis. La chose s'est passée hier (j'Écris toujours mes articles le dimanche matin), et la poussière n'a évidemment pas eu le temps de retomber. Mais déjà, les spéculations vont bon train sur un remplaçant éventuel. Oui, messieurs, dames, ça spécule pas à peu près. La politique est vraiment cruelle. Les gens ont à peine le temps d'exprimer leur regret de voir partir l'ancien que déjà les langues vont bon train sur celui qui le remplacera. Et pour une démission surprise, on peut dire que c'en est une vraie! Mais il ne faut surtout pas croire que les raisons ayant poussé le chef du PQ à s'en aller ont quelque chose en commun avec les deux démissions que nous avons eues ici. Ce serait plutôt l'opposé. Mais encore une fois, je n'ai pas envie d'analyser cet événement plutôt inattendu, et je tiens à vous laisser le soin d'y réfléchir.

Pour en revenir à mon idée maîtresse, on peut dire, sans se tromper, que les électeurs canadiens, ténois, québécois doivent avoir la couenne dure pour passer à travers tout ça, mais surtout pour envisager sereinement d'éventuelles élections. Car n'oubliez pas, vous devrez aller aux urnes dans peu de temps pour élire un gouvernement fédéral qui aura sans doute du mal à établir un climat de confiance auprès de vous. Attention aux promesses et aux cadeaux! Analysez bien tout ça! Oui, les politiciens auront sans doute plus de mal que jamais à faire croire aux électeurs canadiens le bien-fondé de leurs intentions. Ne dit-on pas que Chat échaudé craint l'eau froide? Et disons que le chat y a vraiment goûté, ces derniers temps.

Je vous laisse réfléchir à tout ça. Mais il ne faudrait surtout pas oublier que dans tout ça, il y a des personnes bien intentionnées, fiables, honnêtes, qui veulent faire évoluer les choses et dont les intentions vont bien au-delà de leur petit ego.

Et pour terminer, un petit mot sur Pandore. Si cette femme a ouvert une boîte pleine de tous les maux, avez-vous remarqué que dans le programme des commandites, elles sont bien peu présentes, les femmes? Avez-vous remarqué que là, c'est plutôt le sexe fort qui est sur la sellette? Mais je m'égare. La guerre des sexes n'est pas le but de mon article. Je n'ai pas fini de réfléchir à tout Ça. Et je crois que nous aurons bien l'occasion d'y revenir. Là-dessus, je vous souhaite de ne pas vous laisser envahir par le découragement, quand viendra le temps de voter.

Et bonne semaine! À n'en pas douter, elle sera remplie de rebondissements!

genevharvey@yahoo.com

Abondance de périodiques au pays

(APF) - Quarante pour cent est l'augmentation du nombre de périodiques qui ont fait leur apparition au Canada entre 1993 et 2003. C'est ce que révèle l'Enquête sur l'édition de périodique, un recensement de tous les périodiques connus et édités au Canada. Cette enquête est effectuée tous les cinq ans par Statistique Canada et les résultats ont été annoncés le 8 juin dernier.

Au cours de cette période, l'activité d'édition de magazines a progressé constamment passant de 1256 éditeurs produisant 1678 titres en 1993 à 1633 éditeurs publiant 2383 périodiques en 2003.

Il n'y a pas que le nombre de périodiques qui augmentent puisque les éditeurs canadiens en tirent des revenus beaucoup plus élevés qu'auparavant grâce à des revenus et des tirages plus élevés.

Selon les données de l'enquête, les revenus des éditeurs ont atteint près de 1,6 milliard de dollars en 2003, en hausse de 22,5% par rapport à 1998 et de 56,5 % par rapport à 1993.

En 2003, les périodiques de langue française, essentiellement présents au Québec, représentaient environ un cinquième du total des revenus, des périodiques et du tirage.

Cette enquête a porté sur tous les périodiques publiés plus d'une fois l'an, mais pas plus d'une fois par semaine qu'ils soient généraux ou spécialisés comme les magazines portant sur la cuisine ou la science, les revues commerciales et professionnelles, ou encore des périodiques touchant l'agriculture, la religion, le sport, etc.

Pas de TPS dans les territoires

Batiste W. Foisy

S'il n'en tenait qu'au député de Kam Lake, la taxe sur les produits et services (TPS) ne serait plus qu'un mauvais souvenir, au nord du soixantième parallèle.

Dave Ramsay pense qu'en éliminant cette taxe de 7,5 %, et ce dans chacun des trois territoires, le gouvernement fédéral démontrerait qu'il est réellement dévoué au développement du Nord. « Je voudrais que cette mesure soit incluse dans la Stratégie pour le Nord », indique-t-il. Le député dit avoir obtenu l'assurance du premier ministre qu'il discuterait de cette proposition avec ses homologues du Nunavut et du Yukon.

Selon Dave Ramsay, les résidents des TNO paient, chaque année, 60 millions de dollars en TPS. Une somme importante, mais qui ne représente qu'une fraction dérisoire des 37 milliards de dollars perçus annuellement par le gouvernement fédéral en taxant les produits et services. « La population combinée des trois territoires est d'à peu près 85 000 habitants, à peine aussi gros qu'une ville comme Red Deer, en Alberta. L'impact sur le gouvernement fédéral serait minime si nous étions exemptés de TPS », a-t-il insisté lors d'une allocution à l'Assemblé législative. Il ajoute que l'argent sauvé par les résidents du Nord stimulerait l'économie locale en étant dépensé ici.

Selon le député, l'élimination de la TPS est un moyen concret pour traiter du problème du coût élevé de la vie nordique. « Dans les communautés éloignées, on paye une TPS exponentielle, dit-il. On paye la TPS pour la livraison des produits, puis on repaye la TPS pour le produit lui-même. Ça coûte très cher et plus la communauté est éloignée, pire c'est. »

Même s'il admet que, dans la capitale, le coût de la vie est comparable à celui d'autres villes canadiennes, il se refuse toutefois à une exemption de taxe qui ne viserait que les communautés les plus éloignées. « Ce serait trop complexe à administrer », pense celui dont la circonscription est située à Yellowknife.

Le député de Kam Lake estime, enfin, qu'une exemption permettrait de garder les professionnels, comme les médecins et la main d'œuvre qualifiée, dans le Nord. « Nous voulons attirer des gens ici et nous voulons qu'ils restent, dit-il. Il faut qu'il y ait des avantages à vivre aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut ou au Yukon. »

Zone franche

À moyen terme, le député de Kam Lake propose que les territoires deviennent carrément une sorte de zone franche où les règles du marché seraient assouplies pour stimuler le développement économique.

« Dans certains pays, par exemple la Chine avec Hong Kong, il y a des zones désignées qui sont traitées différemment. Ce sont des zones de développement économique. Si le gouvernement fédéral faisait quelque chose de semblable pour les trois territoires cela stimulerait certainement le développement », déclare-t-il.

Il évoque la possibilité de faciliter l'accès des immigrants professionnels au travail, par exemple, en permettant aux médecins formés à l'étranger de pratiquer dans les hôpitaux du Nord quand ça leur est interdit dans le Sud. « Nous aurions des médecins, des infirmières, des enseignants, tous ces professionnels dont nous avons tellement besoin. »



La micro-session de l'Assemblée législative s'est conclue le 2 juin, après 7 jours de débats.

Batiste W. Foisy

Langues autochtones

Le volubile député du Sahtu, Norman Yakeleya, mise sur l'approche ludique pour revitaliser les langues autochtones des TNO. Jusqu'à récemment les jouets éducatifs pour jeunes enfants visant à faciliter l'apprentissage du langage n'étaient disponibles que pour les langues qui comptent plus de 25 millions de locuteurs. Or, a indiqué le député du Sahtu à l'Assemblée, un entrepreneur cherokee en a inventé un conçu expressément pour les langues autochtones. « Le jouet présente des images de couleurs vives d'arbres et d'animaux qui activent un enregistrement qui parle à l'enfant dans sa langue maternelle », a-t-il détaillé, enthousiaste. Il estime que le gouvernement devrait investir afin qu'une version conçue pour les langues autochtones des TNO soit également développée. Selon des données compilées par l'organisme Ethnologue international, des 87 langues parlées par les peuples fondateurs du Canada, 62 comptent moins de 1000 locuteurs, 23 moins de 100 locuteurs, 13 moins de 20 locuteurs, cinq sont totalement éteintes et deux sont les langues officielles du pays.

Expo-science francophone

Le député de Yellowknife Centre, Robert Hawkins, a été élogieux pour les bénévoles qui ont organisé l'Expo-science francophone qui a réuni, en mars, les élèves de l'École Boréale et de l'École Allain St-Cyr, à Yellowknife. Mentionnant que l'événement avait été organisé « à la sauvette » [parce que l'Administration scolaire de Hay River avait décidé d'exclure les élèves de l'École Boréale de sa propre expo-science, NDLR], il a souligné le caractère positif de l'événement. « Les élèves qui ont fait le voyage ont eu l'occasion de rencontrer leurs pairs et de faire des visites d'endroits comme le journal *L'Aquilon* et Radio Taïga, ce qui n'est pas habituel pour les élèves de Hay River. » Sous les applaudissements, le député a annoncé qu'une réédition de l'Expo-science francophone aura probablement lieu l'an prochain.

Espèce menacées

Le député de Nunakput, Calvin Pokiak, a fustigé le gouvernement sur la lenteur du processus de renouvellement de la *Loi sur les espèces menacées*. Selon lui, les groupes de pêcheurs, chasseurs et trappeurs de différentes nations ont hâte de voir une première ébauche de la Loi afin de pouvoir en débattre. Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, Michael Miltenberger, a voulu rassurer M. Pokiak en lui signifiant qu'une rencontre avec les groupes concernés aura lieu au courant du mois de juin. « Mais nous pourrions être forcés d'attendre en juillet », a-t-il précisé. Le ministre a ajouté qu'il comptait qu'un projet de Loi soit présenté à l'Assemblé, lors de la session d'automne.

Centre de traitement

Durant toute la session, les députés de Yellowknife ont fait front commun pour empêcher que le Centre de traitement territorial, présentement situé à Yellowknife, soit relocalisé à Hay River. Les députés de Yellowknife considèrent qu'en agissant de la sorte le Cabinet cherche plus l'intérêt politique que celui de la population. En effet, la communauté de Hay River avait massivement manifesté son mécontentement, l'automne dernier, quand la fermeture d'une centre pour jeunes contrevenants avait été annoncée dans la municipalité. La semaine dernière, le premier ministre lui-même a présenté un document volumineux présentant les raisons qui motivent la relocalisation. Cela n'aura pas suffi à calmer le député de Great Slave, Bill Braden, qui a exigé une rencontre publique à ce sujet. À suivre.

CHRONIQUE TNO SANTÉ



Par : Jean de Dieu Tuyishime,
Coordonnateur
Réseau TNO Santé en français

Mois de la sensibilisation à l'accident vasculaire cérébral (*Juin 2005*)

Saviez-vous que 50 000 Canadiennes et Canadiens subissent un accident vasculaire cérébral et que 15 000 en meurent chaque année? En comprenant de quoi il s'agit, vous pouvez apprendre à le prévenir et à en reconnaître les signes avant-coureurs.

Qu'est-ce qu'un accident vasculaire cérébral (AVC)?

Un accident vasculaire cérébral est comme une crise cérébrale. C'est une interruption du flux sanguin dans une partie du cerveau. Si elle est suffisamment longue, elle peut endommager et même détruire certaines cellules dans et autour de l'endroit de l'AVC. Des fonctions de base - parler, marcher, réfléchir - et le comportement peuvent être altérées. L'AVC se produit de diverses façons :

- Accumulation de dépôts lipidiques (athérosclérose) sur la paroi d'un vaisseau sanguin dans le cerveau qui en réduit la taille au point de ne plus alimenter adéquatement le cerveau en sang
- Obstruction d'un vaisseau par un caillot bloquant le flux sanguin vers le cerveau
- Rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau provoquant une hémorragie

Vous courez le risque de subir un AVC si…

- vous êtes âgé
- vous êtes un homme (quoiqu'un plus grand nombre de femmes en meurent)
- un membre de votre famille a subi un AVC avant 65 ans
- vous avez subi un AVC ou un «mini-AVC»
- vous souffrez d'hypertension
- vous fumez
- vous souffrez d'artériosclérose
- vous êtes diabétique.

Signes avant-coureurs d'un AVC

Les signes sont les mêmes pour les deux sexes :

- **Faiblesse** : faiblesse soudaine, engourdissement, picotement dans le visage, un bras ou une jambe;
- **Difficulté d'élocution** : perte soudaine et temporaire de l'usage de la parole ou difficulté à comprendre le sens des mots;
- **Problèmes de vision** : perte soudaine de la vision dans un œil ou vision double;
- **Mal de tête** : mal de tête aigu, inhabituel et soudain;
- **Étourdissement** : perte d'équilibre soudaine, surtout associée aux autres symptômes ci-dessus.

L'AVC est la maladie neurologique la plus fréquente que l'on peut prévenir le plus aisément. Si vous présentez un des facteurs de risque de l'AVC comprennant l'hypertension artérielle, l'obésité, la consommation de tabac, les cardiopathies, le cholestérol élevé, le diabète, la vie sédentaire et les antécédents d'AVC, consultez votre médecin de famille pour évaluer vos risques et préparer une stratégie de prévention.

Sources : Réseau canadien de santé

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:

5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com



La force d'un réseau

Étienne Alary

Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) ce n'est pas uniquement l'affaire d'un organisme, en l'occurrence le RDÉE Canada. Bien que cet organisme national soit la pierre angulaire dans son rôle de concertation, il n'en demeure pas moins que RDÉE Canada n'est qu'un des maillons de la chaîne.

Sa mission est claire : il favorise le développement économique et la création d'emplois dans les communautés minoritaires francophones et acadiennes du Canada en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux.

Ces 12 partenaires provinciaux et territoriaux (partout au Canada à l'exception du Québec) jouent un rôle tout aussi important puisqu'ils sont sur le terrain à travailler au développement du million de francophones vivant en situation linguistique minoritaire au Canada par le biais de recherche de financement, d'établissement d'alliances, d'études de marché et bien plus afin d'aider ces communautés à créer des emplois et à mettre sur pied des entreprises.

Chacun de ces partenaires offre aux entreprises et aux organismes locaux une variété de services visant à créer un climat propice à l'épanouissement socio-économique des francophones et Acadiens.

La contribution des RDÉE dans chacun des secteurs (développement rural, économie du savoir, intégration des jeunes et tourisme) est indéniable, même si sa structure est différente d'une province et d'un territoire à l'autre.

Dans la majorité des cas, le RDÉE provincial ou territorial est partie intégrante d'un organisme à saveur économique. C'est le cas pour l'Île du Prince-Édouard (Société de développement de la Baie acadienne), le Nouveau-Brunswick (Conseil économique du Nouveau-Brunswick), la Nouvelle-Écosse (Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse), le Manitoba (Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba), la Saskatchewan (Conseil de la coopération de la Saskatchewan), les Territoires du Nord-Ouest (Conseil de développement économique des TNO), l'Alberta (Chambre économique de l'Alberta), et la Colombie-Britannique (Société de développement économique de la Colombie-Britannique).

À trois endroits, c'est l'organisme porte-parole de la communauté francophone qui s'occupe de ce secteur : Yukon (l'Association des francophones du Yukon), Terre-Neuve-et-Labrador (Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-du-Labrador) et le Nunavut (Association des francophones du Nunavut).

Pour ce qui est de l'Ontario, l'organisme est incorporé depuis 1999 comme organisme sans but lucratif. Malgré cette différence en terme de structure organisationnelle, RDÉE Ontario, comme tous les autres organismes provinciaux et territoriaux d'ailleurs, est membre du RDÉE Canada.

Dans ce grand réseau pancanadien, il faut compter au-delà de 130 personnes, qui œuvrent quotidiennement à permettre une plus grande diversification de l'activité économique en situation minoritaire.

Selon la présidence du RDÉE Canada, Claire Bélanger-Parker, cette synergie que l'on retrouve dans les provinces et territoires se fait sentir ici comme ailleurs. « Ce que RDÉE Canada et son réseau font en développement économique est essentiel à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes. Il faut se rappeler qu'un investissement en francophonie, c'est un investissement dans notre pays », soutient Mme Bélanger-Parker avant d'ajouter que « non seulement le réseau a un impact important dans les communautés, mais également dans l'image du Canada à travers le monde ».

Lettre ouverte de la Fédération Franco-TéNOise

« **Nous voulons savoir si, aux Territoires du Nord-Ouest, nos droits, en tant que francophones sont protégés par les tribunaux** »

Au cours des dernières semaines, la communauté franco-ténoise apprend que l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY) déposait une poursuite judiciaire formelle contre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Aux côtés de l'APADY, on retrouve quelques demandeurs, soient Yvonne Careen et Claude Saint-Pierre, parents, la Garderie Plein-Soleil et la Fédération Franco-TéNOise. De son côté, la Commission scolaire francophone de division, sans être co-demandeure, appuie les revendications de l'APADY.

La FFT appuie son membre dans cette action. C'est ce que la FFT fait en s'inscrivant comme co-demandeur dans cette poursuite judiciaire. De plus, il est connu qu'un système éducatif efficace est à la base de la lutte à l'assimilation, qui, rappelons-le, atteint les 57 % aux Territoires du Nord-Ouest. Il allait donc de soi, pour la FFT, de s'inscrire à la poursuite. D'autant plus que nous avons la chance de vivre dans un pays où, en dernier recours, il y a possibilité, pour un citoyen de se tourner vers le système judiciaire pour faire respecter ses droits.

Comme vous le savez, il s'agit d'une deuxième poursuite judiciaire en cinq ans dans laquelle la Fédération Franco-TéNOise s'engage. En janvier 2000, la FFT entreprenait les procédures sur les services en français offerts par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et ses agences. Nous entrons en procès au début du mois de septembre prochain. Ce procès devrait durer huit semaines consécutives.

Nous considérons cependant qu'il est important de bien informer la population francophone des TNO sur le contenu et la portée de ces deux poursuites judiciaires. L'une, pilotée par la FFT, porte sur les services en français offerts par le gouvernement territorial. Nous basons notre argumentation sur la *Loi sur les langues officielles* des Territoires du Nord-Ouest et sur les articles 16 à 20 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

En somme, par le recours judiciaire sur les services en français nous demandons au juge de décider si nos droits, en tant que francophones aux Territoires du Nord-Ouest, sont protégés. La langue française figure parmi les langues officielles des gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Canada. Or, nous prétendons que les gouvernements n'ont pas répondu à leurs obligations constitutionnelles et législatives en matière de services en français.

Quant aux articles 16 à 20 de la Charte, ils garantissent des services en français dans toutes les institutions du Parlement canadien. Nous prétendons que le gouvernement territorial est une institution du gouvernement fédéral. La poursuite judiciaire de la Fédération Franco-TéNOise aura le mérite d'éclaircir le statut des territoires canadiens.

À la Fédération Franco-TéNOise, il nous fera plaisir de répondre à toutes questions sur cette poursuite judiciaire, qui connaîtra un moment-clé dès le retour des vacances. Vous pouvez nous rejoindre au (867) 920-2919.

La poursuite de l'APADY

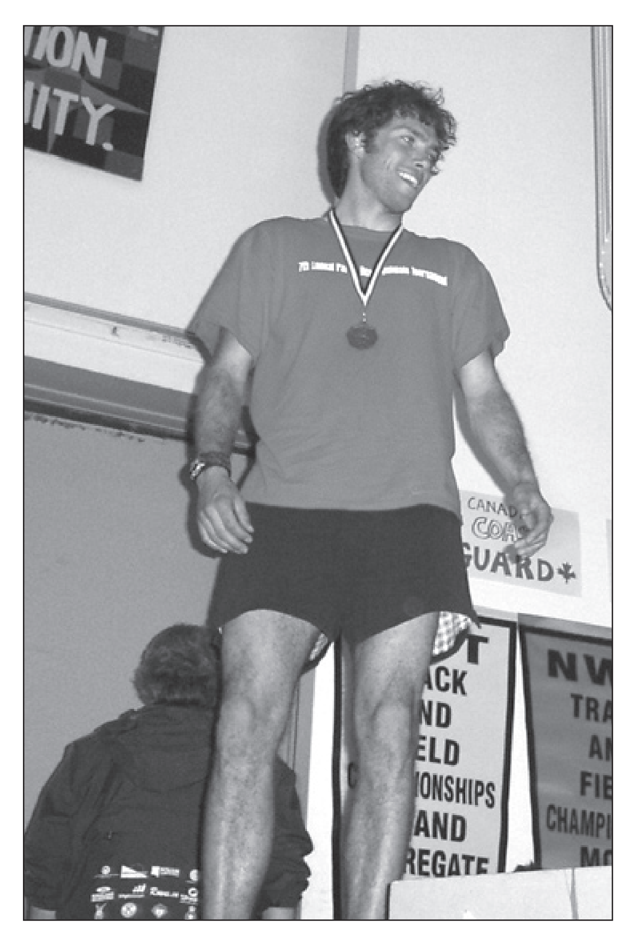
De son côté, la poursuite pilotée par l'APADY se réfère à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette section de la Charte garantit aux francophones le droit, là où le nombre le justifie, de faire instruire leurs enfants dans la langue de la minorité, sous le principe de l'égalité des résultats avec la langue de la majorité.

Or, dans l'état actuel des choses, l'équité avec la majorité n'est pas respectée. L'École Allain St-Cyr est pleine, on n'y retrouve pas de gymnase, aucun laboratoire de science, ni de nombreux locaux spécialisés nécessaires à la livraison d'un service de qualité égale. Le dépôt de la poursuite judiciaire de l'APADY a pour but de prendre des mesures intérimaires immédiates afin de corriger cette situation et ce, en attendant l'agrandissement de l'école ou la construction d'un centre scolaire-communautaire. Ainsi, nos enfants pourront profiter d'un système d'éducation francophone compétitif et égal avec celui de la majorité et de surcroît au sein d'une communauté outillée pour offrir un support indispensable à leur épanouissement.

Fernand Denault
Président



aquilon@internorth.com



Éric Church D'Inuvik



À droite, médaille de bronze, Alexis Miller

Championnat territorial d'athlétisme

De belles performances

Ils étaient nombreux les jeunes francophones qui ont offerts de belles performances lors des compétitions d'athlétisme

Alain Bessette

Plus de 1200 athlètes sont venus à Hay River du 1er au 3 juin afin de participer à la 15e édition du championnat territorial de piste et pelouse. Parmi ceux-ci, de nombreux francophones ont fait belle figure.

Trois francophone sont montés sur le podium lors des cérémonies de fermeture de ce championnat. Alexis Miller de l'École Boréale a reçu la médaille de bronze pour la catégorie fille pee-wee. Elle est arrivée 2e dans la course 800m, 2e dans la course 1000m et 2e au triple saut. Éric Church, d'Inuvik a gagné la médaille d'argent dans la catégorie senior chez les hommes. Il a terminé 1er dans la course 800m, la course sur 1500m et la course 5000m. Rachell Simmons de Yellowknife a reçu l'or dans la catégorie des maîtres,femme. Rachell a terminé 1ere dans la course 1500m et au triple saut. Michelle Daigneault de Hay River a par ailleurs reçu la médaille d'argent dans la catégorie des filles Midget.

Il faut également souligné certaines belles performances s d'autres athlètes francophones. Les jeunes filles (10-11 ans) de l'École Boréale ont presque tout raflé dans la compétition de triple saut,Krista Painchaud finissant 1ere, Alexis Miller 2e, Julia Gyapay 4e et Krysta Boyer 6e.



Le quatrième coureur, à partir de la gauche, Mark Montinola, de l'École Boréale.



René O'Reilly, de l'École Allain St-Cyr, au lancer de la balle.



Une délégation attentive lors de la cérémonie de fermeture : celle de l'École Boréale.

Quelques résultats :

Nom, École, Compétition, Catégorie, Résultat
Ilona Gyapay, École boréale, 800m, fille 12-13, 3e
Ilona Gyapay, École Boréale, 1500m, fille 12-13, 4e
Ilona Gyapay, École Boréale, triple saut, fille 12-13, 1ere
Michelle Daigneault, DJSS, 800m, fille 14-15, 1ere
Michelle Daigneault, DJSS, 1500m, fille 14-15, 2e
Michelle Daigneault, DJSS, 3000m, fille 14-15, 1ere
Michelle Daigneault, DJSS, saut en longueur, fille 14-15, 1ere
Stéphanie Bourgeois, St-Pat, 1500m, fille 16-17, 6e
Stéphanie Bourgeois, St-Pat, saut en hauteur, fille 14-15, 4e
Stéphanie Bourgeois, St-Pat, saut en longueur, fille 14-15, 4e
Stéphanie Bourgeois, St-Pat, triple saut, fille 14-15, 4e
Isabelle Larocque, École Boréale, saut en hauteur, fille 12-13, 5e
Isabelle Larocque, École Boréale, triple saut, fille 12-13, 4e
Nadia Wood, École Boréale, saut en longueur, fille de 7 ans et moins, 5e
Paige Kruger, École Boréale, saut en longueur, fille 8-9, 5e
Alexie Pelletier, ÉASC, Lancer du poids, fille 10-11, 4e
Alysa Gallardo, École Boréale, lancer du poids, fille10-11, 6e
Tia Bridges, ÉASC, lancer du disque, fille 10-11, 3e
Madela Lafrenière, ÉASC, lancer du disque, fille 10-11, 6e
Conner Goudreau, École Boréale, 1000m, garçon 10-11, 4e
Conner Goudreau, École Boréale, lancer du poids, garçon 10-11, 5e
Bryce Maher, École Boréale, saut en longueur, garçon 8-9, 5e
Sékou Sonko, SJF, saut en longueur, garçon 16-17, 3e
Malcom St-John, École Boréale, lancer du poids, garçon 8-9, 3e
Luke Daigneault, PA, lancer du poids, garçon 101-11, 1er
Stéphane Cristensen, St-Pat, lancer du poids, garçon 16-17, 2e
Stéphane Cristensen, St-Pat, lancer du disque, garçon 16-17, 1er
Gabriel Doucette, JBT, lancer de la balle, garçon 8-9. 2e
Matthew Brien, ÉASC, lancer de la balle, garçon 8-9, 3e
Mark Montinola, École Boréale, lancer de la balle, garçon 10-11, 2e

Nous nous excusons de toute omission



Simon Austin, cinquième année, de l'École Allain St-Cyr, au lancer du poids.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse :	Chevron Canada Resources
Emplacement :	69° 18' - 69° 23' 47" de lat.
	135°16'40" - 135°37'13"de long.
Objet:	Programme géotechnique

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 765-0106 avant le 30 juin 2005.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse :	Chevron Canada Resources
Emplacement :	69° 01' - 69° 22' de lat.
	135°29' - 136°24'de long.
Objet:	Programme sismique 3D

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 765-0106 avant le 23 juin 2005.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse :	Chevron Canada Resources
Emplacement :	Ellice
	69° 04'23" - 69° 09' 22" de lat.
	135°46' - 136°0'de long.
	Olivier
	69° 09'24" - 69° 13' 41" de lat.
	135°53' - 135°05'12"de long.
	Taktuk
	68° 57' - 69° 02' de lat.
	135°29'34" - 135°45'de long.
Objet:	Programme de forage

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 765-0106 avant le 23 juin 2005.

Nomination

Connie Roveto

C'est avec plaisir que l'Agence du revenu du Canada annonce la nomination de Connie Roveto comme présidente du Conseil de direction de l'Agence.

Mme Roveto possède plus de 20 ans d'expériences acquises progressivement dans le secteur des placements et des services financiers, où elle a occupé des postes de contrôle de la gestion du patrimoine d'investisseurs institutionnels et particuliers, dans certaines des plus grandes sociétés du Canada. Plus récemment, Mme Roveto occupait le poste de présidente et de directrice de l'exploitation chez Elliott & Page Limited (Gestion de placements mondiaux MFC), la division de gestion de placements de la Financière Manuvie. Mme Roveto occupe actuellement le poste de présidente de Cirenity Management, une société qui offre des services de consultation en matière d'élaboration de stratégies, de produits et de services.

Mme Roveto est diplômée de l'University of Toronto et a participé avec succès au Programme avancé des cadres de direction offert conjointement par la Ivey School of Business et la Kellogg School of Management. Elle est une des premières à avoir complété le Directors Education Program de l'Institut des administrateurs de sociétés, à la Rotman School of Management, et à obtenir son accréditation de l'Institut. Elle a siégé au sein de conseils d'administration de nombreux organismes des secteurs privé et public.

Le Conseil de direction est chargé de surveiller l'organisation, l'administration et la gestion de l'Agence du revenu du Canada. Les connaissances et l'expérience de Mme Roveto en régie d'entreprise, en planification stratégique et en gestion de grandes entreprises renforceront les objectifs du conseil visant à apporter une perspective stratégique et novatrice aux opérations de l'Agence et à favoriser une saine gestion ainsi qu'une prestation de services de qualité. Le Conseil de direction est composé de 15 membres nommés par le gouverneur en conseil, dont 11 sur proposition des provinces et des territoires.

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency



Canada

Petites annonces



APPEL D'OFFRES

Travaux publics et Services
L'hon. Floyd Roland, ministre

**Rénovations du 7e étage
Northwest Tower (BDIC)
CT 100184**

**Démolition, installation de nouvelles cloisons; rénovations électriques et mécaniques connexes.
- Yellowknife, TNO -**

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres auprès de l'Association des constructeurs des TNO, par le biais de la salle de plans électroniques, à partir du 6 juin 2005.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et accompagnées de la garantie précisée dans les documents.

Les propositions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau du Slave Nord, 5013, 44e Rue), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 JUIN 2005.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux : Don Worrall
Association des constructeurs des TNO
5103, 47e Rue, Yellowknife
De 13 h à 17 h
Tél.: (867) 873-3949

Renseignements techniques : Wayne Nesbitt
Gouvernement des TNO
Tél. : (867) 920-8765

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura rencontre avant proposition qui se tiendra à 14 h, le 8 juin 2005, au 7e étage du Northwest Tower (rencontre près de le hall d'entrée, près de l'ascenseur).



APPEL D'OFFRES

Travaux publics et Services
L'hon. Floyd Roland, ministre

Remplacement du réservoir à combustible de l'édifice Stuart M. Hodgson

- Yellowknife, TNO -

Les propositions cachetées doivent parvenir au commis aux contrats, a/s du surintendant régional, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou livrées en main propre au bureau du Slave Nord, 5013, 44e Rue), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 24 JUIN 2005.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, à partir du 6 juin 2005.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et accompagnées de la garantie précisée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux : Linda Balkwill, commis aux contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : (867) 873-7662

Renseignements techniques : Shouhda K. Shouhda, ingénieur
Gouvernement des TNO
Tél. : (867) 920-3045

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura rencontre avant proposition qui se tiendra à 10 h, le 14 juin 2005, à l'entrée principale de l'édifice Stuart M. Hodgson.

Vente de garage

Ce samedi, 11 juin, de 9 h à 12 h, 7 Dakota court (Yellowknife). Annulée en cas de pluie.

Vente de creton

Dans le cadre d'une levée de fonds, l'École Allain St-Cyr vend les bons cretons de Louise. Pour placer une commande :873-3223.

Service de traduction et de correction

d'épreuves. De l'anglais vers le français, qualité assurée. Adressez-vous à Diane au 669-2998



Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

**Services de nettoyage et d'entretien
CT100158**

**Fournir des services de nettoyage et d'entretien à l'aérogare
(contrat de 15 mois)
- Aéroport de Yellowknife, TNO -**

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à 15 heure, heure locale, le 23 juin 2005, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appels d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 6 juin 2005 auprès du bureau susmentionné du ministère des Transports.

Il y aura rencontre avant soumission à 14 h, le 15 juin 2005, au bureau du gestionnaire de l'aéroport.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Tél. : (867) 920-6153

Renseignements techniques : Garry Synder
Tél. : (867) 873-4680

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public



Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

**Réparation du pavé en béton d'asphalte
CT100124**

**Réparation de la surface de la piste
Travaux de fraisage : 13 500 m²
Mélange de béton bitumineux chaud :
3 tonnes
- Aéroport de Fort Simpson, TNO -**

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 15 juin 2005, au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson et de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 30 mai 2005 aux endroits susmentionnés.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 15 h, le 8 juin 2005 au deuxième étage de l'édifice Nahendeh à Fort Simpson.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Tél. : (867) 920-6153

Renseignements techniques : Scott Golding
Tél. : (867) 873-7845

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à *http://www.contractregistry.nt.ca/public*

Film à vendre

Le film documentaire La boîte d'Alicia (VHS ou DVD) est en vente au Conseil de développement économique au 5003, 48e rue.

Gardez vos bouchons

Diane Boudreau vous demande gentiment de continuer de conserver vos bouchons de liège pour son deuxième projet de sculpture.

**Les Petites annonces de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603
aquilon@internorth.com
ou passez
au 5016 48e rue**



Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

**Fabrication et livraison de deux tabliers de pont de 66 mètres constitués de grille d'acier
CT100185**

**Tabliers de pont pour les ruisseaux Big Smith et Little Smith
- Route d'hiver de la vallée du Mackenzie, TNO -**

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 24 juin 2005, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River et de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 6 juin 2005 aux endroits susmentionnés.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Tél. : (867) 920-6153

Renseignements techniques : Mohammad Tarkalam
Tél. : (867) 873-7810

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à *http://www.contractregistry.nt.ca/public*



Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

**Fournisseur de services pour le Programme option travail autonome
PM001822**

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès de personnes qualifiées pour gérer le Programme option travail autonome au nom du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, région du Slave Sud.

L'objectif de ce programme est d'offrir de l'aide aux particuliers qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi pour lancer leur entreprise. Afin de permettre aux participants d'exploiter au maximum leurs idées et de concevoir un plan d'affaires et un plan financier, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation est à la recherche d'un spécialiste dans le développement de petites entreprises.

Vous pouvez vous procurer les trousses de propositions auprès de Georgette Seymour, chef, Finances et administration, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, C.P. 390, 177, McDougal Road, Fort Smith NT X0E 0P0. Tél.: (867) 872-7428, fax : (867) 872-4507; courriel : georgette_seymour@gov.nt.ca.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h, heure locale, vendredi le 24 juin 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Exploitation d'une carrière
CT100197

Exploiter une carrière de calcaire
- Km 2,9, route Liard, TNO -

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à 15 heure, heure locale, le 14 juin 2005, au bureau des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appels d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 7 juin 2005 auprès d'un des bureaux susmentionnés du ministère des Transports.

Renseignements généraux : BJ Tees-Heisler
Tél. : (867) 920-6153

Renseignements techniques : Ralf Lehniger
Tél. : (867) 873-7802

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au *http://www.contractregistry.nt.ca/public*

Carrières et professions



Commission des accidents du travail
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

COORDONNATEUR DES OPÉRATIONS

Iqaluit, NU

Traitement : Le traitement initial est de 25,40 $ l'heure (soit environ 49 698 $ par année).
Allocation de vie dans le Nord : 9 701 $ par année.
N° du concours : SR05/017 Date limite : le 17 juin 2005

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ce poste à : **www.wcb.nt.ca**.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, 5e étage, Centre Square Tower, C.P. 8888, Yellowknife NT X1A 2R3. Téléphone : (867) 920-3888 ou 1 800 661-0792 (sans frais); fax : (867) 873-4596 ou 1 866 277-3677; courriel : resumes@wcb.nt.ca

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
L'employeur préconise un programme d'action positive et favorise un environnement à faible charge odorante.

La LIBERTÉ

Journaliste

Fondé en 1913, *La Liberté* est le journal hebdomadaire publié en français au Manitoba. Notre mission : informer les francophones du Manitoba des événements et des enjeux qui affectent en particulier leur capacité à vivre en français, tout en produisant un journal divertissant qui s'adresse à toute la famille. Nous offrons à notre personnel une gamme d'avantages sociaux compétitifs et une équipe de travail dévouée à produire chaque semaine le meilleur journal possible.

Nous sommes à la recherche de candidats et candidates pour comblerun poste de journaliste.

Fonctions :

Le ou la journaliste couvre des événements et effectue les entrevues nécesaires à l'écriture d'articles et de reportages, dans différents secteurs (politique, culturel, sport, etc.). Il prend les photos qui accompagnent ses articles.

Exigences :

Le ou la journaliste possède un diplôme en journalisme ou une formation équivalente. L'expérience est un atout. Il ou elle a une excellente maîtrise du français, écrit et oral, et une bonne connaissance de l'anglais et possède une automobile et un permis de conduire valide. La connaissance de logiciels de mise en page (QuarkXPress, In design, etc.) est un atout.

Le ou la journaliste peut travailler sous pression et à des heures irrégulières (fins de semaine et le soir au besoin); possède des capacités de leadership (flexibilité, initiative et esprit d'équipe) et d'ouverture; et respecte les heures de tombée et les directives.

Salaire : à négocier

Durée de l'emploi : poste à temps plein.

Entrée en fonction : dès que possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae et les noms de trois répondants pour référence, au plus tard le **17 juin 2005**, à :

Sylviane Lanthier, directrice
Journal La Liberté
C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
par courriel : la-liberte@la-liberte.mb.ca

Renseignements : (204) 237-4823

Nous ne communiquerons qu'avec les candidat.e.s retenu.e.s pour une entrevue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Conseiller principal en communications

Secrétariat aux affaires autochtones Yellowknife, TNO

Le traitement varie entre 76 128 $ et 86 346 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 011-2691-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Agent principal des services ministériels

Ministère de l'Environnement
et des Ressources naturelles et
Ministère de l'Industrie, du Tourisme
et de l'Investissement Yellowknife, TNO

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 63-002718-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. (867) 920-3312; fax : (867) 873-0235; courriel : clayton_ravndal@gov.nt.ca

Coordonnateur, Services scolaires et à la petite enfance - Langue autochtone

Ministère de l'Éducation, de la Culture
et de la Formation Yellowknife, TNO

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 71-2717-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. (867) 920-6221; fax : (867) 873-0115; courriel : ece_hr@gov.nt.ca

Conducteur de matériel de voirie

Ministère des Transports Enterprise, TNO

Le traitement initial est de 25,40 $ l'heure (soit environ 52 832 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 967 $. Le candidat retenu aura un permis de conduire de classe 1 valide avec mention de freins à air.

No du concours : 312726MRB-0003 **Date limite :** le 22 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Section des ressources humaines, Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 76 Capital Drive, Suite 201, Hay River NT X0E 1G2. Téléphone : (867) 874-5016; fax : (867) 874-2272.

Agent principal de soins infirmiers

Division des services intégrés
Ministère de la Santé
et des Services sociaux Yellowknife, TNO

(Poste à durée déterminée de deux ans, jusqu'au 31 mars 2007; nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire)

Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure (soit environ 67 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes similaires.

No du concours : 49-002731DW-0003
Date limite : le 17 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ressources humaines, division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281.

- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Le ministère des Travaux publics et Services du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a des perspectives d'emplois stimulants. Le Centre des services technologiques (CST) a pour mission d'offrir des services d'information technologique (IT) et de l'aide aux employés du GTNO. Un grand éventail de services d'information technologique est offert dans un environnement axé sur le service à la clientèle, appuyé par des accords sur les niveaux de service. La restructuration récente et la consolidation ultérieure du soutien et des services d'information technologique ont créé de nouveaux emplois en une seule organisation responsable de l'infrastructure de l'information technologique. Le Centre des services technologiques est à la recherche de personnes qui aimeraient faire partie du CST restructuré. Nous avons présentement les emplois suivants :

Chef des relations d'affaires (2 postes)

Division des services à la clientèle Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 36,13 $ l'heure (soit environ 70 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 32-2701-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Coordonnateur de l'équipe des services d'infrastructure

Division des services d'infrastructure Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure (soit environ 67 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 32-2702-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Analyste de l'infrastructure du serveur (2 postes)

Division des services d'infrastructure Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 30,88 $ l'heure (soit environ 60 216 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 32-2703-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Analyste du réseau

Division des services d'infrastructure Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 29,66 $ l'heure (soit environ 57 837 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 32-2704-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Chef de projets de l'information technologique

Division des services et de la mise
en œuvre des processus Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 36,13 $ l'heure (soit environ 70 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 32-2705-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Analyste de l'assurance de la qualité du processus de l'information technologique

Division des services et de la mise
en œuvre des processus Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 36,13 $ l'heure (soit environ 70 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 32-2706-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

Chef des risques informatiques de l'information technologique de gestion

Division des services et de la mise
en œuvre des processus Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 36,13 $ l'heure (soit environ 70 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 32-2707-0003 **Date limite :** le 10 juin 2005

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à ces emplois. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois.

Pour vous procurer une copie des descriptions de travail et des annonces qui s'y rapportent, veuillez consulter le site Web du ministère à : http://www.pws.gov.nt.ca/employment/index.asp

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0235; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*



Territoires du Nord-Ouest

La *shop* redémarre

Batiste W. Foisy

« Si on me met en prison, ben vous m'enverrez des oranges. » C'est ainsi que l'artiste-biologiste Diane Boudreault commente un projet qu'elle désire accomplir cet été : fabriquer et vendre des diamants.

Oui, oui, des diamants. Des vrais diamants canadiens taillés à Yellowknife, dans la matière de prédilection de Diane, le contreplaqué. « Des beaux gros diamants écrits Yellowknife, dessus. J'évalue leur valeur au pouce carré », blague-t-elle.

Cet été, Diane fera à nouveau fonctionner sa *shop* d'art urbain, au centre-ville de Yellowknife. Avec sa *gang* de travailleurs « alternatifs », des handicapés intellectuels pour la plupart, elle compte bien mettre un peu de couleur sur les murs de notre capitale.

Elle se rappelle comment la *shop* a démarré l'an dernier, tout en simplicité. « J'ai réussi à avoir le site en l'échangeant contre une enseigne pour le taxi. Je suis allé à la *dump*, je me suis trouvé des tables et des chaises. Au marché-au-puce de l'église St-Patrick, j'ai acheté, pour cinq piastres, une tente pour entreposer quelques trucs », raconte-t-elle en s'affairant à peindre des plantes préhistoriques pour le musée de dinosaures de Yellowknife.

Cela reflète bien l'approche artistique de Diane : faire du merveilleux avec des presque-riens. C'est cet esprit qui la pousse, plus souvent qu'autrement, à troquer ses œuvres contre des services ou du matériel plutôt que de les vendre « Moi, j'ai zéro budget », dit-elle comme si elle ignorait que c'était un exploit. Pour son matériel, elle glane, çà et là, dans les quincailleries, des retailles de contreplaqué et des bidons de peinture mal mélangés. « Ça fait leur affaire, parce que ça ne leur coûte rien et qu'ils ont leur nom associé à une œuvre. »

Même si elle fait le gros de la production elle-même elle assure que ses employés ne chôment pas, eux non plus. Chacun d'entre eux agite le pinceau plus souvent qu'à leur tour, sauf Mervin qui est trop handicapé pour peindre « Je me suis toujours dit que si je n'arrivais pas à trouver quelque chose à faire faire à Mervin, c'est que je n'ai plus d'imagination », dit-elle.

Malgré qu'elle y travaille déjà presque tous les après-midi, Diane ouvrira officiellement la *shop* en juillet, quand elle reviendra du festival Open Sky de Fort Simpson où elle a été invitée à peindre un tipi. « J'ai trouvé une idée qui allie la géologie, l'archéologie et la topologie. Alors, sur le tipi, nous allons peindre les couches, la sédimentation, enfin… »

En attendant, Diane apprécie toujours recevoir vos bouteilles vides pour financer ses activités ainsi que les bouchons de liège qu'elle récupère toujours. À ce propos, elle annonce qu'une nouvelle sculpture flottante est en chantier. « Ce sera une belle grosse libellule. »



Batiste W.Foisy

Diane Boudreault peint, la tête dans les nuages.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 859

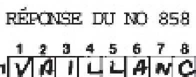
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1					■							
2												
3						■						
4							■					
5				■					■			
6			■									■
7										■		
8									■			
9								■				
10							■					
11		■				■						
12										■		

HORIZONTALEMENT

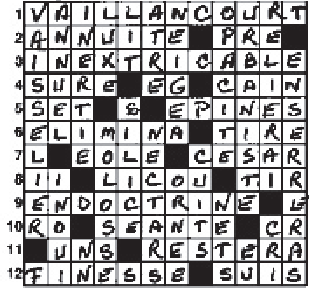
1- Le troisième mois. – Qui se rapportent à un virus.
2- Commençaient.
3- Immobiliser. – Fit des remarques sur un texte.
4- Oubliées. – Indisposas.
5- La femme dépense une fortune pour eux. – Cause du tort. – Colère.
6- La fin du bol. – Perceront des trous.
7- Justifias. – Les extrémités du rat.
8- Appréhendais. – Le poisson s'y fait prendre.
9- Contredirais. – Évita.
10- Sur-le-champ. – Suppliai.
11- Acquière. – On le trouve en dehors des tartes.
12- Bêtement. – Personnel.

VERTICALEMENT

1- Trop belles pour être vraies.
2- Anciennement un «pet shop».
3- Enchantés. – Pierre précieuse.
4- Transpires. – Confierait.
5- Elle tremble de froid.
6- Considéré. – Mettait par séries.
7- Se déplacera. – Motif qui se répète. – Gamme.
8- Mettras de l'ordre. – Partie d'une paroi.
9- Le plus vieux. – Arête. – Saisit.
10- Propre au lion. – Quitte.
11- Recouvrirais de tartre.
12- Arrêt d'un liquide organique. – Le bas d'une robe.



RÉPONSE DU NO 858



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	I	L	L	A	N	C	O	U	R	T
2	A	N	N	U	I	T	E	■	P	R	E	■
3	I	N	E	X	T	R	I	C	A	B	L	E
4	S	U	R	E	■	E	G	■	C	A	I	N
5	S	E	T	■	S	■	E	P	I	N	E	S
6	É	L	I	M	I	N	A	■	T	I	R	E
7	L	■	E	O	L	E	■	C	E	S	A	R
8	I	I	■	L	I	C	O	U	■	T	I	R
9	E	N	D	O	C	T	R	I	N	E	■	E
10	R	O	■	S	E	A	N	T	E	■	C	R
11	■	U	N	S	■	R	E	S	T	E	R	A
12	F	I	N	E	S	S	E	■	S	U	I	S





SEMAINE DU 12 AU 19 JUIN 2005

ANNIVERSAIRES :
18 juin RAYMOND RADRIGUET (Gémeaux-Chat)
19 juin YVES ROBERT (Gémeaux-Singe)



BÉLIER
Vous avez beaucoup de choses à vivre dans le domaine des sentiments. Il ne faut pas que vous paniquiez. Soyez conscient de votre valeur intérieure.



TAUREAU
Vous êtes fier de ce que vous vivez. Semaine importante au plan professionnel. Vous évoluez vers ce que vous aimez. Continuez ainsi.



GÉMEAUX
La planète Mars fait que vous avez beaucoup de forces morales dans votre travail. Vous savez ce qui peut vous convenir. Vous allez vers une meilleure existence.



CANCER
Vous pouvez être sûr de votre efficacité dans plusieurs domaines. Vous ne vous laissez pas impressionner par des choses sans importance. Tout peut vous apporter un grand épanouissement.



LION
Vous tenez à rayonner. Cela est valable à vos yeux. Vous êtes sûr de votre capacité de succès. C'est très bien. Agissez cependant en tenant compte des autres.



VIERGE
La planète Pluton fait que vous avez beaucoup de choses à faire en peu de temps et que cela peut vous épuiser. Vous devez apprendre à mieux vous faire confiance.



BALANCE
Vous allez vers des situations qui demandent d'être prudent. Vous avez besoin d'une grande énergie intérieure pour être capable de tout assumer dans le domaine de votre travail.



SCORPION
Vous pouvez aller vers des situations qui vous apporteront des choses heureuses. Vous savez très bien vous rendre compte par vous-même de la valeur de plusieurs choses.



SAGITTAIRE
Semaine capitale pour vos sentiments. Vous avez besoin que l'on se rapproche de vous. Vous désirez vraiment apporter beaucoup aux autres.



CAPRICORNE
Semaine qui vous rend vulnérable. Vous êtes dans une période où tout prend de l'importance. Vous avez des choses capitales à vivre.



VERSEAU
Semaine de grandes exigences. Vous tenez à très bien vous faire comprendre dans le domaine des sentiments. Vous avez beaucoup de choses à analyser.



POISSONS
Semaine qui vous apporte du bonheur. Vous comprenez les choses avec beaucoup de sagesse morale. Vous pouvez mieux vous rendre compte de ce qui vous arrive.